



**ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES PUPILLES
DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC DU LOIRET**

=====

ADPEP 45

COMPTE ADMINISTRATIF

FOYER DES DROITS DE L'HOMME

2015

ADPEP 45
25 Boulevard Jean Jaurès
CS 15615
45056 ORLEANS Cedex 1

FOYER DES DROITS DE L'HOMME
1 rue Arsène Bourgeois
45 000 ORLEANS

RAPPORT D'ACTIVITE

I. PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT

Le foyer ouvre le 3 juin 1996, il est agréé alors pour accueillir 20 personnes en situation de handicap, admises en ESAT. Il se compose de 9 appartements neufs d'un même quartier, qui appartiennent à l'OPAC du Loiret. En 2001, le SAVS d'Orléans est créé par un redéploiement partiel des postes, l'agrément du foyer passe alors de 20 à 17 places.

1^{ère} autorisation par arrêté du 18 décembre 1995 pour 20 places

Modification par arrêté du 21 juillet 2001 portant la capacité de 20 à 17 places (création du SAVS)

II. ELEMENTS DU PROJET D'ETABLISSEMENT

Le premier projet d'établissement a été finalisé en 2004 à l'issue d'une formation collective regroupant l'équipe pluridisciplinaire. Au regard des préconisations de l'évaluation externe de juin 2012, sa réécriture est en cours. S'appuyant sur la trame associative, l'équipe éducative et de direction consacre une réunion mensuelle pour formaliser les pratiques actuelles et inscrire les améliorations nécessaires. Des commissions avec les résidents ont été mis en place pour qu'ils participent au futur projet d'établissement. Les thématiques proposés par les professionnels et les résidents portent sur la vie en colocation, la mixité dans les appartements, sur la bienveillance, sur le "vivre ensemble" et sur les médicaments. Le nouveau projet d'établissement devrait être finalisé et validé fin du 1^{er} semestre 2016.

Descriptif des locaux

Le foyer des Droits de l'Homme se compose de 9 appartements situés dans le quartier de la Fontaine à Orléans, à côté de l'avenue des Droits de l'Homme :

- Deux appartements communiquant :
 - un appartement F4 administratif, comprenant la salle de réunion, les bureaux de la secrétaire comptable, de la psychologue, de la chef de service au 1 rue Arsène Bourgeois.
 - un appartement F3 éducatif comprenant une grande salle d'accueil avec salon, babyfoot, TV, ordinateur, un bureau pour les éducateurs, un bureau d'entretien.
- -Un F2, deux F3, quatre F4 dont 3 en duplex, répartis avenue du parc de l'Etuvée et place du champ Chardon pour l'hébergement des résidents (colocations).

Les prestations proposées aux résidents :

- **des prestations hôtelières** : hébergement meublé et équipé, cadre de vie sécurisé, restauration, blanchisserie, entretien des locaux

- **un accueil, une écoute quotidienne, une veille quant à la sécurité** par la présence de professionnels 24 heures sur 24, 365 jours par an. La présence du résident est aménagée en fonction de ses choix et de son mode de vie (week-ends et congés, vie maritale partielle)
- **un accompagnement personnalisé** qui permet au résident de s'épanouir, d'être soutenu, selon ses besoins, dans les actes courants de la vie quotidienne et dans différents domaines de la vie sociale.
- **une veille** par rapport à **la santé** (aide si nécessaire à la prise d'un traitement médical, accompagnement à des rendez-vous médicaux...)
- **une veille** par rapport à **l'exercice des droits** du résident (suivi administratif)
- **des entretiens** individuels ou/et familiaux **avec la psychologue**
- en cas de projet de départ du foyer : **un soutien dans la recherche d'un nouvel hébergement** ou/et de services type SAVS

Ces axes de travail sont évalués et revus chaque année à travers **le projet personnalisé** du résident, co-construit par lui et l'équipe pluridisciplinaire, et le **bilan intermédiaire**.

III. POPULATION ET ACTIVITES

Population

Les résidents présentent majoritairement des troubles de l'efficience intellectuelle, avec pour certains, des troubles associés : sensoriels (deux personnes malentendantes), moteurs (troubles hémiplésiques), psychiques.

Effectif au 31 décembre 2015: 16 Personnes (8 femmes et 8 hommes) en situation de handicap, travaillant en ESAT. Quatre résidents vivent en couple au sein du foyer.

Age et ancienneté des résidents au 31 décembre 2015

L'âge moyen des résidents est de 32 ans, ils sont âgés de 20 à 43 ans : 7 personnes ont entre 20 et 29 ans, 9 personnes ont entre 30 et 43 ans. 9 résidents ont entre 7 mois et 5 ans d'ancienneté au foyer, 4 ont entre 6 et 10 ans d'ancienneté et 3 entre 10 et 19 ans d'ancienneté au foyer.

La situation professionnelle des résidents

11 résidents travaillent à l'ESAT Servipep, 1 à l'ESAT de la Bourrie rouge, 1 à l'ESAT de Rodin, 1 à l'ESAT de Lignerolle, 1 à l'ESAT D. Papin. Une résidente est en attente de réorientation en foyer de vie.

Mouvements

Une résidente a été admise en mai 2015, après une période de stage et une embauche à l'ESAT Servipep.

Une résidente au foyer depuis 2003 a été admise au foyer du kiosque en septembre 2015.

Au 31 décembre, une place était toujours vacante, faute de candidature.

Au cours de l'année 2015, 7 stagiaires femmes scolarisées en IME (Gien, Montargis, Neuville aux Bois) ont été accueillies dans le cadre de stages.

Les demandes de stages d'hommes n'ont pu être satisfaites, faute de places dans un appartement d'hommes au foyer.

Les activités

Des résidents s'inscrivent individuellement à des activités adaptées sportives ou de loisirs proposées au sein de l'établissement ou à l'extérieur:

- *activités hebdomadaires* : basket , théâtre, danse.
- *activités mensuelles* : « arts pour Tous », piscine, cuisine.
- *activités, soirées festives et sorties ponctuelles proposées* (théâtre, cinéma, cabaret...)

Mouvements

- En aout 2015, retour d'un congé sans solde de 2 ans d'une monitrice éducatrice, puis départ en novembre 2015 pour un poste d'éducatrice spécialisée dans un IME de l'ADPEP 45. Au 1^{er} janvier 2016, ce poste sera occupé par l'AMP travaillant à 0.45ETP depuis septembre 2009. Le poste libéré du 0.45ETP d'AMP sera occupé par la personne ayant remplacé la monitrice –éducatrice pendant 2 ans.

Stagiaires professionnels

L'établissement a accueilli : - une stagiaire Educatrice spécialisée 1ere année d' octobre 2014 à mai 2015
- une stagiaire Educatrice spécialisée 1ere année d' octobre 2015 à mai 2016

Formation

Dans la continuité de la thématique "*quelle(s) place(s) pour les familles dans l'accompagnement d'adultes handicapés hébergés en foyer*" abordée en 2013 et 2014 à travers différentes journées de formations, conférences, journées inter-foyers:

Une formation de 3 jours "*Travail avec les familles en foyer d'hébergement*" pour l'équipe éducative , la psychologue et la chef de service, s'est déroulé en novembre et décembre 2015. (ACTIF)

La directrice et la chef de service ont suivi une formation d'une journée "*prévention et traitement de la maltraitance*" le 16 décembre 2015

V. TRAVAUX

Un passage entre l'appartement administratif et éducatif et l'appartement "activités" a été réalisé durant le mois de juillet. Ainsi, l'accueil des résidents se fait au 5 place du Champ Chardon dans une espace plus vaste et plus convivial. Les éducateurs disposent dorénavant de 2 bureaux dans cet appartement, dont un destiné aux entretiens.

PERSPECTIVES

L'année 2016 verra la finalisation du projet d'établissement dont le chantier se termine, ainsi qu' une simplification du contrat de séjour et une mise à jour du règlement de fonctionnement au regard de l'évolution du projet d'établissement.

Courant 2016, un appartement de colocation mixte sera proposé aux volontaires. Cela devrait permettre d'accueillir des stagiaires hommes et femmes et ainsi, favoriser des admissions.

RAPPORT FINANCIER

➤ **Activité 2015**

Le foyer a accueilli 16 résidents de janvier à mai ; 17 résidents de mai à septembre, 16 résidents d'octobre à décembre. Il ya donc eu une admission puis une sortie.

Nombre de Jours de présence (dont absences des résidents en deçà de 72 h et 65 jours d'hospitalisation) : 5 959 jours (+127 jours stagiaires). Le nombre de jours d'absences au delà de 72h est de 424.

Le taux d'occupation est donc de 96%. (96,35% prévu à l'exécutoire)

Le foyer ayant une place disponible , plusieurs stagiaires ont été accueillis pour découvrir la structure. 127 jours ont ainsi été facturés aux IME.

➤ **Investissements**

Les investissements prévus à hauteur de 11 657 € ont été globalement réalisés mais pour un montant de 9 219€, avec des dates de réalisation plus tardives que celles paraissant sur le PPI. L'achat des aspirateurs, prévu en 2015, a été effectué sur janvier 2016.

Le percement du mur entre les bureaux a été réalisé et permet une communication appréciable entre les deux appartements administration et accueil.

La dotation aux amortissements est donc légèrement inférieure à celle du budget prévisionnel.

➤ **Fonctionnement**

↳ **Charges de fonctionnement**

Réalisé = 574 728 €

Budget = 602 293 €

• Groupe 1

Réalisé = 48 953 €

Budget = 51 423 €

L'alloué sur le groupe 1 permet de couvrir les dépenses. Le delta est lié comme en 2014 à des économies sur la ligne achat(énergie et achats divers). Les 1 368 € (ligne 6288) correspondent aux frais de stage d'une résidente au sein d'un autre foyer.

• Groupe 2

Réalisé = 418 257 €

Budget = 445 918 €

Les mouvements de personnel et absences non remplacées ainsi qu'un taux de charges inférieur à l'exécutoire expliquent la différence entre les charges constatées et le prévisionnel.

Comme en 2014, une monitrice éducatrice en congé sans solde (septembre 2013- juillet 2015) a été remplacée temporairement par une personne émargeant sur un indice inférieur.

- Groupe 3 Réalisé = 107 517 € Budget = 104 952€

Le groupe 3 est majoré au regard du prévisionnel en raison :

- de frais d'entretien et de maintenance importants
- de la dotations pour risques et charges de 1 945€ ; provision pour le départ en retraite de la comptable.

Les autres postes sont soit en diminution soit conformes au prévisionnel.

↳ **Produit de fonctionnement** Réalisé = 616 874 € Budget = 602 293 €

- Groupe I Réalisé = 614 950 € Budget = 601 943 €

Le groupe I est composé :

- Du produit de la facturation au CD du Loiret : 565 053€
- Du produit de la facturation au CD du Loir& Cher pour une résidente: 36 947 €
- Des journées stagiaires facturées aux IME : 12 950 €

L'activité d'accueil de stagiaires organisée afin de parvenir à couvrir les places disponibles explique donc l'excédent des produits de tarification.

- Groupe 2 Réalisé = 4€ Budget = 350 €

Ajustement de charges sociales

- Groupe 3 Réalisé = 1 919€ Budget = 0

Il s'agit de la régularisation de produits CAF sur 2013.

Résultat de l'exercice

Excédent = 42 146 €

Le Foyer présente un budget globalement excédentaire en raison de la présence de produits des journées stagiaires, de l'excédent réalisé sur les dépenses de personnel et des économies sur le groupe 1. Le groupe 3 est équilibré si on tient compte des dépenses exceptionnelles.

Le foyer représente 700m² de logements et bureaux à entretenir : 9 salles de bain, 15 toilettes, 9 cuisines... Il devient difficile, après 20 ans de fonctionnement, de maintenir l'ensemble des logements et bureaux dans un état satisfaisant. La création d'un temps d'agent polyvalent (petits travaux et ménage), en complément du 0,5 etp d'agent d'entretien actuel, apporterait une réelle amélioration de l'accueil des résidents.

Afin de faire face aux besoins d'entretien des logements et assurer l'équilibre financier de l'établissement, il est demandé l'affectation de l'excédent:

- 30 000 € en mesure d'investissement pour travaux
- 12 000 € en réserve de couverture de BFR

La directrice de l'établissement,
Agnès SERGENT